

ACACED

(CHIEN - CHAT - RONGEURS/POISSONS/OISEAUX)

SITE DE FORMATION agri'nature Montmorillon (86)

Public

- Tout professionnel souhaitant exercer une activité en lien avec les animaux domestiques et avoir la charge de leurs soins, à titre commercial ou bénévole (responsable ou employé d'élevage, pension, dressage, éducateur, vendeur...)

Objectifs

- Assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté
- Assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie
- Respecter la physiologie et la santé des animaux aux différentes phases de la reproduction
- Assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire
- Mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société
- Garantir le bien être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport
- Mobiliser les connaissances de la sélection animale

Durée

- 17h, 21h ou 25h, selon le nombre d'espèces retenus

Tarif

- 20 euros / heure en présentiel
- 22 euros / heure en distanciel

Dates

- Sessions en présentiel :
  - 3-6 novembre 2026
  - 9-12 février 2027
  - 8-11 juin 2027
- Sessions en distanciel :
  - 30/11/2026 au 11/12/2026
  - 05/04/2027 au 30/04/2027

Financements possibles

- CPF présentiel : **Chien** ; **Chien et chat** ; **Chien et autres** ; **Chien, Chat et autres**
- CPF distanciel : **Chien** ; **Chat** ; **Chien et chat** ; **Chien et autres** ; **Chat et autres** ; **Chien, chat et autres**
- Autres financements possibles par VIVEA (éleveur), France Travail (demandeur d'emploi), OCAPIAT (salarié) sous réserve de validation du dossier.

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour vous inscrire, contactez-nous : cfppa.montmorillon@educagri.fr - 05 49 91 03 97



ACACED

(CHIEN - CHAT - RONGEURS/POISSONS/OISEAUX)

ACACED : Attestation de connaissances dans le domaine des animaux de compagnie

Vous débutez ? Vous devez avoir soit un diplôme approprié soit une attestation de connaissances. L'Ordonnance no 2015-1243 du 7 octobre 2015 relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie précise que, pour exercer une activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques, il faut être titulaire :

- soit d'un diplôme faisant partie d'une liste indiquée dans l'arrêté
- soit d'une **attestation de connaissances** délivrée à la suite d'une formation au sein d'un centre de formation agréé. Dans la formation qui mène à cette attestation, le candidat pourra choisir parmi 3 catégories d'animaux. Le choix pourra se porter sur une, deux ou les 3 catégories.
    - Chien
    - Chat
    - Animaux de compagnie autres que chien et chat (rongeurs, poissons, oiseaux...)

Se former à Montmorillon

La formation se déroulera sur le site du Lycée agricole de Montmorillon (voir carte en fin de dossier), sur une durée de 3 à 4 jours, selon le nombre de catégories d'animaux choisies.
Ces cours seront assurés en salle par un enseignant, à raison de 7 à 8 heures de cours par jour.
Chaque candidat recevra en début de formation un document support de cours en lien avec la ou les catégories d'animaux choisies.

Se former à distance

La formation se déroulera entièrement à distance. Les cours seront dispensés sur une plateforme à laquelle vous aurez accès dés le début de la formation. L'évaluation sera par visio en fin de session et la date vous serez communiquée par le formation en début de session.

Pour vous inscrire à la formation

- Complétez la fiche d'inscription à la fin de ce dossier ;
- Envoyez-la, avec une photocopie d'une pièce d'identité (carte identité, permis de conduire ou passeport) à cfppa.montmorillon@educagri.fr ou par courrier à CFPPA Montmorillon, Château Ringuet - CS 40047, 86500 Montmorillon ;
- Conservez le reste du dossier pour votre information.

FINANCEMENTS POSSIBLES DE LA FORMATION

CPF

- Toutes nos formations ACACED sont éligibles pour un financement CPF (les liens vers les pages sur le site du CPF sont sur la plaquette de la première page).

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

- Il faut nous fournir votre identifiant France Travail.
- Un devis apparaîtra ensuite dans votre espace France Travail, pour votre validation et la validation de votre conseiller.

Salariés

- Financement possible par votre OPCO
    - Via OCAPIAT si vous êtes dans le secteur agricole. 50% du coût de la formation sera remboursée. Nous contacter pour réalisation d'un devis, qui sera envoyé à OCAPIAT.
    - Autres OPCOs : nous contacter

VIVEA

- L'envoi de votre fiche d'inscription deux mois avant la date de la formation nous apportera les informations pour vous inscrire à une session sur VIVEA.
- Une fois inscrit, vous recevrez un mail de VIVEA pour accorder votre consentement à la prise en charge de la formation.

Autres publics

- Fonctionnaires n'ayant pas droit au CPF : nous contacter pour la réalisation d'un devis pour validation par votre hiérarchie ;
- Nous contacter pour tout autre public.

HORAIRES EN PRESENTIEL

DEROULEMENT DE LA FORMATION POUR 1 CATEGORIE – CHIEN (17h)

	Cours	**Pause déjeuner**	**Cours**	**Evaluation**
Jour 1	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 17 h 00	
Jour 2	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 16 h 00	
Jour 3	8h30 – 12h30			13h30

Accueil à 8 h 30 pour café et petits gâteaux.

DEROULEMENT DE LA FORMATION POUR CHIEN + CHAT (21h)

	Cours	**Pause déjeuner**	Cours	**Evaluation**
Jour 1	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 17 h 00	
Jour 2	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 16 h 00	
Jour 3	8h30 – 12h30	12 h 30 – 13 h 30	13 h 30 – 17h30	**17h30 - 18h15**

Accueil à 8 h 30 pour café et petits gâteaux (8 h 00 pour J 3)

DEROULEMENT DE LA FORMATION POUR CHIEN + AUTRES (21h)

	Cours	**Pause déjeuner**	**Cours**	**Evaluation**
Jour 1	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 17 h 00	
Jour 2	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 16 h 00	
Jour 3	8h30 – 12h30			
Jour 4	8h30 – 12h30	12h30 - 13h30		**13h30 - 14h15**

Accueil à 8 h 30 pour café et petits gâteaux.

DEROULEMENT DE LA FORMATION POUR 3 CATEGORIES (25h)

	Cours	**Pause déjeuner**	**Cours**	**Evaluation**
Jour 1	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 17 h 00	
Jour 2	9 h 00 – 12 h 00	12 h 00 – 13 h 00	13 h 00 – 16 h 00	
Jour 3	8 h 30 – 12 h 30	12 h 30 – 13 h 30	13 h 30 – 17 h 30	
Jour 4	8 h 30 – 12 h 30	12 h 30 – 13 h 30		**13 h 30 – 14 h 30**

Accueil à 8 h 30 pour café et petits gâteaux (8 h 00 pour J 3 et J4)

Annexe I

Tableau 1 : champs de connaissances, objets de la formation et attendus des stagiaires de la formation.

Domaine logement : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté :

Codification des champs de connaissance	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
LOG 1	- Conception et principes généraux d'aménagement des locaux.	Présenter les caractéristiques que doit respecter le lieu d'hébergement de l'animal.
LOG 2	- Normes.	Citer le principe d'élimination des déjections et des eaux usées.
LOG 3	- Équipements, matériels et litières : avantages et inconvénients.	Expliquer le choix des différents équipements, matériels et litières qui peuvent être utilisés pour l'aménagement du lieu d'hébergement.
LOG 4	- Maîtrise de l'ambiance dans les locaux : température, hygrométrie, éclairement, aération,	Présenter le rôle des facteurs d'ambiance sur le confort des animaux et l'hygiène des locaux; citer les moyens permettant de les mesurer et de les contrôler.
LOG 5	ammoniac. - Nettoyage, désinfection, dératisation, désinsectisation, marche en avant.	Citer les travaux quotidiens et périodiques à réaliser pour assurer l'hygiène des locaux, installations et matériels.

Domaine alimentation : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie :

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
AL 1	- Évolution des besoins au cours de la vie.	Interpréter des étiquettes d'aliments et choisir celui qui est adapté à un type d'animal donné.
AL 2	- Rôle succinct des nutriments (eau, glucides, protides, lipides, minéraux, vitamines).	
AL 3	- Choix raisonné du type d'aliment par rapport au stade physiologique.	
AL 4	- Appréciation de l'état d'engraissement, de l'état d'hydratation.	Apprécier l'état de forme d'un animal.
AL 5	- Appréciation de la qualité des selles, de la qualité du poil.	
AL 6	- Utilisation des grilles correspondantes.	Pour un animal donné, déterminer la quantité d'aliment et d'eau à distribuer.
AL 7	- Aliment industriel : utilisation des données présentes sur l'étiquette.	Pour un animal donné, présenter le mode de préparation et de distribution d'une ration.
AL 8	- Ration ménagère : conception, rations types.	
AL 9	- Bases de l'abreuvement.	
AL 10	- Préparation et modalités de distribution.	Présenter les précautions à prendre pour assurer la bonne conservation des aliments.
AL 11	- Normes. Conditions de stockage.	

Domaine reproduction : mobiliser les connaissances permettant de respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction :

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
REP 1	- Notion d'anatomie des appareils génitaux mâle et femelle (mammifères et oiseaux).	Décrire les grandes parties des appareils génitaux mâle et femelle.
REP 2	- Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux.	Décrire les principales modifications observables qui permettent de repérer les chaleurs.
REP 3	- Maîtrise de la reproduction : définition de la castration et de l'ovariectomie de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation.	Citer les principales méthodes de maîtrise de la reproduction.
REP 4	- Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction.	Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie.
REP 5	- Signes de complication pendant la gestation et la mise bas. - Soins de base aux jeunes et aux mères.	Présenter les soins à donner aux nouveaux nés et aux mères.
REP 6	- Notions nécessaires au bon déroulement et au contrôle de la reproduction chez les oiseaux.	Citer les caractéristiques de la ponte et de la couvaison des oiseaux.
REP 7		

Domaine santé animale : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire :

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
SA 1	- Soins d'entretien et d'hygiène.	Décrire sommairement les principaux soins d'entretien et d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.
SA 2	- Signes de bonne santé.	Citer les signes de bonne santé et les signes d'alerte de maladie.
SA 3	- Les principaux signes d'alerte : comportement alimentaire, état de vigilance, température.	Citer les premiers éléments de suspicion de maladie infectieuse.
SA 4	- Principales catégories de maladies : infectieuses, parasitaires, alimentaires, toxiques.	Citer les principales catégories de maladies et les illustrer par des exemples chez l'adulte et le jeune.
SA 5	- Notion de période de risque.	Assurer les premiers soins en attente de la visite chez le vétérinaire.
SA 6	- Premiers soins simples (en cas de troubles digestifs, fièvre, blessures légères).	Indiquer les mesures pratiques de prophylaxie sanitaire et médicale.
SA 7	- Liste des mesures sanitaires et médicales : vaccination, vermifugation, déparasitage externe.	Citer les principales urgences, les moyens de les prévenir et les premières mesures pratiques à prendre.
SA 8	- Urgences : accident, hémorragie, intoxication.	

Domaine comportement : mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société :

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
COMP 1	- Notion de périodes de développement et leurs conséquences.	Illustrer le rôle du développement dans le comportement de l'adulte.
COMP 2	- Notion de périodes sensibles et fixation de la peur. Éléments de socialisation.	
COMP 3	- Notion de hiérarchie et d'espace, signes comportementaux.	Présenter l'organisation sociale et ses dysfonctionnements et interpréter les principaux signaux comportementaux des animaux.
COMP 4	- Notion de mécanismes d'acceptation de l'humain et des congénères.	Citer les principaux moyens permettant d'assurer une relation homme-animal harmonieuse.
COMP 5	- Bien-être et stress.	
COMP 6	- Besoins affectifs de l'animal.	
COMP 7	- Tendances comportementales des principales races, variations individuelles, notion d'inné et d'acquis.	Présenter les grands principes d'éducation des jeunes animaux.
COMP 8	- Grands principes d'éducation des jeunes animaux : arrivée au foyer, obéissance générale, structures d'aide à l'éducation et à la rééducation d'un animal.	

Domaine droit : mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation :

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
DR 1	- Statut juridique de l'animal	Citer les principes légaux régissant la protection animale.
DR 2	- Protection animale : loi, convention européenne.	Décrire l'organisation de la protection animale.
DR 3	- Rôle des services vétérinaires, de la fourrière, des associations.	Présenter la responsabilité civile du propriétaire en cas de dommage ou nuisance.
DR 4	- Rôle des associations de promotion et d'amélioration des animaux de race.	Présenter les modalités de l'identification.
DR 5	- Responsabilité civile des propriétaires	
DR 6	- Identification des animaux.	Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.
DR 7	- Réglementation du commerce, échanges et importations d'animaux.	Citer les obligations administratives du détenteur d'animaux en cas d'apparition d'une maladie contagieuse.
DR 8	- Dangers sanitaires de première et deuxième catégories.	Présenter les fonctions assurées par les maires.
DR 9	- Divagation des animaux.	Citer des actes réservés aux vétérinaires.
DR 10	- Animaux dangereux et errants.	

Domaine transport : mobiliser la connaissance des dispositions requises pour garantir le bien être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport.

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
TR 1	- Champ d'application de la réglementation sur le transport des animaux vivants	Citer les exigences réglementaires liées au véhicule, aux conteneurs
TR 2	- Moyens de transport	Citer les fonctions/rôles attendus
TR 3	- Conception des équipements et des cages	Présenter les caractéristiques pour le nettoyage et la désinfection
TR 4	- Modalités de transport	Présenter les conditions à respecter pour le transport
TR 5	- Bien être des animaux	Définir la notion de porteur sain, de maladies transmissibles
TR 6	- Risques pour l'animal	Citer les exigences réglementaires liées aux personnes
TR 7	- Risques pour les personnes	Citer les conditions applicables aux chiens, chats et furets
TR 8	- Le transporteur, le convoyeur	
TR 9	- Réglementation européenne sur les mouvements d'animaux de compagnie	

Domaine sélection : mobiliser les connaissances de la sélection animale

Codification	Champ de connaissances	Capacités minimales attendues
SEL 1	- Races, standard de races et lignées	Définir, reconnaître et classifier les races Décrire les critères de race Caractériser et reconnaître les espèces domestiques
SEL 2	- LOF (Livre des origines français), LOOF (Livre officiel des origines félines) et certification de races	Citer les rôles et les conditions d'inscription au LOF et au LOOF Facteurs de variation Définir l'ADN, les gènes, le génotype, la transmission des caractères Définir les maladies ou tares héréditaires
SEL 3	- Espérance de vie	Citer les utilisations et les conséquences possibles de la consanguinité
SEL 4	- Génétique	Citer les caractéristiques respectives des groupes de chiens
SEL 5	- Pedigree et groupes de chiens et chats	

Règlement de l'évaluation (à partir du 1er juin 2015)

- Nombre de questions : variable, fonction du nombre de catégories d'animaux soumises à l'évaluation.
- Durée maximale de l'évaluation : variable, fonction du nombre de catégories d'animaux soumises à l'évaluation.
- Conditions de réussite :

  - si une seule catégorie d'animaux est évaluée : 60% de réponses justes sur la totalité des questions posées,

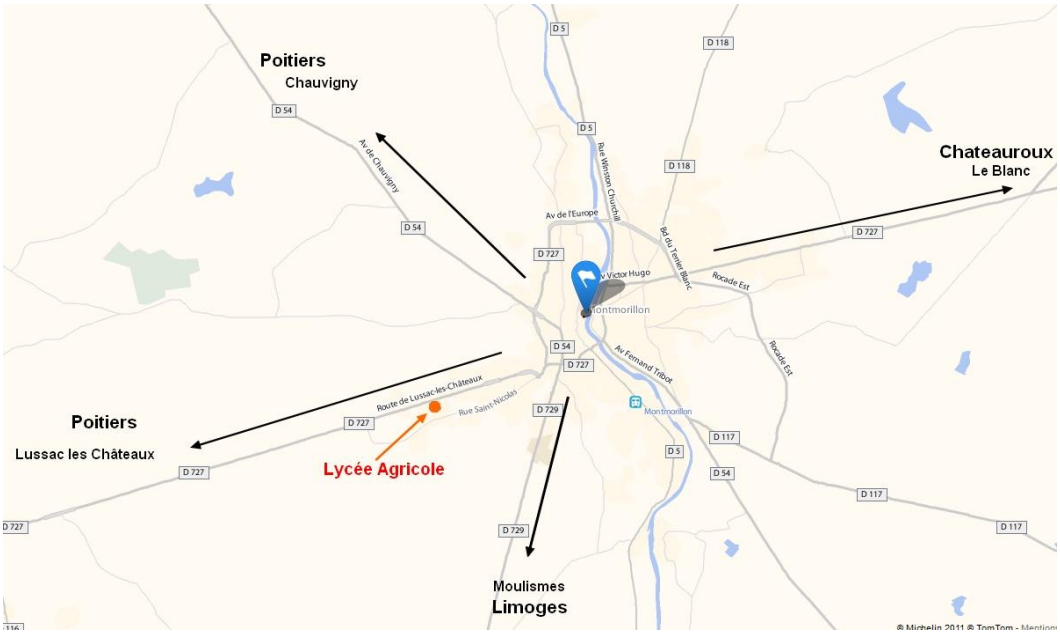
  - si deux catégories d'animaux ou plus sont évaluées : 60% de réponses justes sur la totalité des questions posées et 45 % de bonnes réponses dans chacune des catégories d'animaux évaluées.

A l'issue de l'évaluation, chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité :

- un bordereau de score d'évaluation personnalisé, précisant la date de l'évaluation, le n° de session, les catégories d'animaux objet de l'évaluation et le seuil de réussite, (un modèle figure à l'annexe VI de la présente instruction),
- une attestation (de fin) de formation, conforme à l'article L6353-1 du code du travail, délivrée en application de l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'action de formation pour l'obtention du certificat de capacité pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation assurant cette action, datée, visée par l'organisme de formation habilité. Cette attestation mentionne les objectifs, les catégories d'animaux visées, la nature et la durée de l'action de formation.

Nombre de catégories d'animaux soumises à évaluation	Nombre total de questions posées	Nombre de questions posées dans la 1ere catégorie	Nombre de questions tirées dans la 2eme catégorie	Nombre de questions tirées dans la 3eme catégorie	Durée maximale de l'évaluation (mn)
1	30	30	0 (sans objet)	0 (sans objet)	30
2	45	23	22	0 (sans objet)	45
3 ou plus	60				60
Si 3 catégories	60	20	20	20	60

Plan d'accès


Poitiers
Chauvigny
Chateauroux
Le Blanc
Poitiers
Lussac les Châteaux
Lycée Agricole
Moulismes
Limoges
Montmorillon
Av de Chauvigny
Av de l'Europe
Av Victor Hugo
Rocade Est
Av Fernand Tribot
Route de Lussac-les-Châteaux
Rue Saint-Nicolas
D 5
D 54
D 118
D 727
D 729
D 117

FICHE D'INSCRIPTION
(à retourner au CFPPA de Montmorillon)

Pour vous inscrire à la formation :

- Complétez cette fiche d'inscription ;
- Envoyez-la, avec une photocopie d'une pièce d'identité (carte identité, permis de conduire ou passeport) à cfppa.montmorillon@educagri.fr ou par courrier à CFPPA Montmorillon, Château Ringuet - CS 40047, 86500 Montmorillon ;
- Conservez le reste du dossier pour votre information.

Civilité : M, M^{me}, M^{elle} (rayer les mentions inutiles) **NOM** :……..

Prénoms : ……..

Date de naissance :…….. **Lieu de naissance** :……

Adresse résidence complète : ……..

Tél fixe : …… **Tél mobile** : ……..

Email : ……..

Formule choisie

❑ Présentiel (sur 3 ou 4 jours consécutifs) : Session du ... / … / … au ... / … / …

❑ A distance : Session du ... / … / … au ... / … / …

Catégorie(s) d'animaux choisie(s) pour l'évaluation *(cochez la case de votre choix)* :

	Durée	Tarifs présentiel	Tarifs distanciel
❑ Chiens	17 heures	**340 €**	**374 €**
❑ Chiens + chats	21 heures	**420 €**	**462 €**
❑ Chiens + autres	21 heures	**420 €**	**462 €**
❑ Chiens + chats + autres	25 heures	**500 €**	**550 €**

A tous ces montants, s'ajoutent 15 euros de frais de dossier par inscription.

Financement *(cochez la case de votre choix)*

❑ CPF ❑ VIVEA

❑ Personnel ❑ Autres (précisez) ……..

△ Dans le cas d'un financement autre que personnel, veuillez effectuer votre demande de formation le plus tôt possible en raison des délais de traitement du dossier par les organismes

Repas et l'hébergement

Est-ce que vous souhaitez manger sur place ? (self du lycée – 5,60 € le repas)

❑ Oui ❑ Non

Est-ce que vous souhaitez être hébergé sur place ? (20 €, et venir avec vos propres draps)

❑ Oui ❑ Non

Au moment de la réception de votre convocation, veuillez appeler l'accueil du CFPPA (05 49 91 03 97) pour confirmer votre souhait de dormir à l'internat de notre établissement.

Modalités de règlement

Le règlement pour les frais de dossier ainsi que les frais de formation (en cas de financement personnel) sera fait au **1er jour de la formation** et remis au formateur. Pour la formation à distance : règlement à l'issue de la formation à réception de facture. Les chèques seront établis à l'ordre de « Trésor public »

Je, soussigné(e)…… m'engage à suivre la formation et à passer les épreuves d'évaluation des connaissances requises pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie dans les conditions précisées dans le règlement d'évaluation dont j'ai pris connaissance.

Fait à …… le …. / …. / ….

Signature